

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

annexé au Conseil
et aux
travaux de la Société.

C.892.M.466.1931.VII.

Paris, le 25 novembre 1931.

APPEL DU GOUVERNEMENT CHINOIS EN VERTU DE L'ARTICLE 11 DU PACTE.

Communication du Représentant de l'Empire
britannique au Conseil.

Note du Secrétaire général.

A la demande du Représentant de l'Empire britannique au Conseil, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer au Conseil la lettre suivante, en date du 24 novembre 1931.

Paris, le 24 novembre 1931.

Monsieur le Secrétaire général,

Lord Cecil me prie de vous informer que le Ministre de Sa Majesté à Nankin a télégraphié, le 22 novembre, pour indiquer qu'il avait pris les dispositions nécessaires afin d'envoyer immédiatement l'Attaché militaire britannique et d'autres observateurs dans les environs de Tchintchéou.

Le Ministre de Sa Majesté ajoutait que des dispositions pourraient être également prises en vue de l'envoi d'observateurs britanniques dans la région de Tsitsikar-Anganghi.

J'ai l'honneur, d'ordre de Lord Cecil, de vous prier de bien vouloir communiquer le renseignement ci-dessus aux Membres du Conseil.

(signé) Alexander CADOGAN.